

Nice, haut-lieu de la Résistance française

Category: 1942-1945, 2ème Guerre Mondiale (1939-1945), Europe de l'Ouest, Événements, Général François Mermet, Hommages et discours, Renseignement, Serment de Bon-Encontre, Services allemands, Services français
21 novembre 2022

Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale, l'AASSDN, et ancien Directeur Général de la Sécurité extérieure, aux monuments aux morts de Nice, le 5 octobre 2022. Ce fut l'occasion de rappeler le rôle de Nice pendant toute la Deuxième Guerre Mondiale pour son soutien actif à la Résistance. Nice qui est une des rares villes de France à s'être libérée sans l'aide de troupes étrangères grâce au soulèvement de sa population. Dans un [discours prononcé le 9 avril 1945](#), place Masséna à Nice, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République française, évoquera la libération de Nice en ces termes : « *Nice, le 28 août 1944, par l'héroïque sacrifice de ses enfants, s'est libérée de l'occupant. (...) Nice libérée, Nice fière, Nice glorieuse !* ».[1] Nice, enfin, dont tant d'enfants se sont révélés des héros face à l'envahisseur. [NDLR]

<https://www.youtube.com/embed/BmTzv2wJxgE>

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire, représenté par Madame Marie-Christine Fix.

Marins du SNA *Casabianca*, Aviateurs de l'escadron de transport *Poitou* et du CPA10, unités prestigieuses de nos forces spéciales avec qui nous avons l'honneur d'être en parrainage,

Monsieur le Délégué militaire départemental,

Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis.

Notre Amicale se retrouve, une nouvelle fois, dans cette superbe ville de Nice où nos grands anciens, conduits par le Colonel Paul Paillole, avaient tenu congrès en 1975.

Une même soif de vérité et de reconnaissance nous anime dès lors qu'il s'agit de célébrer la mémoire de nos Services de renseignement et de contre-espionnage. Bien avant la Seconde Guerre Mondiale, ils avaient fait leur travail en dénonçant avec précision les menaces allemandes et italiennes qui planaient.

Ils n'ont — hélas — pas été écoutés. Ni par le pouvoir politique, ni par le Haut commandement militaire de l'époque.

Une semaine avant la foudroyante invasion allemande de l'été 1940, le colonel Rivet et le commandant Paillole, prévoyant la dissolution de leur service dans les clauses de l'armistice, ont préféré saborder leur service pour entrer en résistance en choisissant la clandestinité. Évacuant de Paris leurs personnels et leurs si précieuses archives, ils se sont regroupés à Bon-Encontre, près d'Agen, où ils feront le serment de continuer le combat jusqu'à la Libération du pays.

En 1954, dans le tome I de ses mémoires, le général de Gaulle écrit : « *Les premiers actes de résistance venaient des militaires, les services de renseignement continuaient d'appliquer dans l'ombre des mesures de contre-espionnage et par intervalle transmettaient aux anglais des informations* ».

Outre la fourniture de renseignements sur l'ordre de bataille et les infrastructures de l'armée allemande, ils permirent 1300 arrestations, 264 condamnations et 42 exécutions d'agents et de collaborateurs.

Après le débarquement des alliés au Maroc et en Algérie, les opérations de reconquête en Afrique du nord et en Méditerranée, furent réussies grâce aux actions des services du commandant Paillole : le Brigadier général Dudley Clarke, responsable britannique des opérations d'intoxication (*deception*) confiera : « *Il nous eut été impossible de mener à bien notre tâche sans l'aide experte et si généreuse de vos services* ».



Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président de l'AASSDN à Nice



Les autorités au garde à vous pendant l'exécution de l'hymne national - Photo © Joël-François Dumont

Lors de notre Congrès à Bon-Encontre, en 2021, nous avons soulevé un coin du voile sur cet [épisode fondateur de la Résistance](#). De nouveau, le 30 mai dernier, lors de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la création de la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense, le nouveau ministre des Armées, M. Sébastien Lecornu, a évoqué ce Serment dans la cour d'honneur des Invalides en rendant un hommage solennel à l'action déterminante du général Rivet et des colonels Paillole, Sérot et Doudot.

Ce dernier, figure légendaire de notre contre-espionnage, infiltra et manipula, trois postes du service de renseignement de l'Abwehr sur le territoire allemand. Les Alliés lui attribuèrent, comme au commandant Paillole, leurs plus hautes distinctions : officier de la Legion of Merit américaine et chevalier de l'Ordre du British Empire.

C'est avec fierté que nous retrouvons à Nice cette flamme de la Résistance, dans cette ville où Jean Moulin organisa depuis sa galerie d'art la difficile mission dont l'avait chargée le général de Gaulle : rassembler et unir les différents mouvements de Résistance.

Qu'il me soit permis d'évoquer la mémoire de Niçois qui se sont rendus célèbres dans leur combat pour la libération de la France.

C'est un Niçois, le capitaine Gustave Bertrand, responsable de nos services à Berlin qui, en

1934, subtilisa aux Allemands les plans de la fameuse machine Enigma, dont le développement en coopération avec les services polonais, puis britanniques, permit dix ans plus tard, aux Britanniques de gagner la bataille d'Angleterre avant de donner aux Alliés une longueur d'avance pendant toute la guerre jusqu'à la victoire.

En 1940, c'est à Nice que Bertrand se réfugia avant d'exfiltrer son équipe vers Londres via l'Espagne. Nice était alors notre station de surveillance face à l'Italie. Nice devint, dès 1942, un poste important du réseau de contre-espionnage dit des « Travaux Ruraux », mis en place clandestinement dès la signature de l'armistice par le général Rivet et le commandant Paillole pour combattre les services secrets allemands et italiens.



Hommage au général Delfino pendant le passage de deux *Rafale* du Normandie-Niemen - Photo © JFD

C'est aussi à Nice que naquit le général d'armée aérienne Louis Delfino, pilote aux 16 victoires aériennes homologuées et dernier commandant du prestigieux régiment *Normandie-Niemen* engagé sur le front russe. La ville de Nice lui rend hommage tous les ans ainsi qu'aux 42 pilotes qui perdirent la vie au cours de cette épopée.

FFI AUX ARMES CITOYENS!!! FTP

Vive l'Insurrection Nationale inséparable de la Libération Nationale

***La libération du peuple sera l'œuvre
du peuple lui-même***

Fidèle à ce principe le Peuple Niçois s'est dressé contre l'envahisseur nazi.
Depuis ce matin 6 heures l'insurrection nationale libératrice est déclenchée;
les principaux édifices publics sont occupés !

Comme Paris, Marseille, Toulouse, Lyon et tant d'autres villes de France,
NICE a voulu régler son sort elle-même.

A partir de ce moment, tous les Niçois et Niçoises doivent être mobilisés.
Avec la plus grande discipline chacun doit se mettre au service de la
VAILLANTE ARMÉE DE LA RÉSISTANCE.

Pas un homme, pas une femme ne doit être défaillant !
L'heure du combat final a sonné.

TOUS AUX ARMES !!!

Organisez tout de suite vos groupes de combat
Sortez toutes vos armes ! Attaquez partout l'ennemi en déroute, récupérez
ses armes. Attaquez et abattez sans pitié la vermine de la Milice et P.P.F.
Arrêtez et mettez dans les mains de l'Armée de la Résistance les colla-
borateurs de tout poil !

Tous à l'action ! A l'action immédiate ! Comme en 89 et 92 tous aux
armes ! En avant

VIVE LA FRANCE ! VIVE LES ALLIÉS ! VIVE LES F.F.I. VIVE LES F.T.P.F. !

LE COMITÉ MILITAIRE RÉGIONAL F.T.P.F.

En 1944, Nice est l'une des rares villes de France qui se libère par elle-même grâce à l'insurrection de sa population et aux mouvements de résistance peu de temps avant l'arrivée d'une division américaine.

Il y a quatre ans lors de notre Congrès à Annecy, nous avons célébré à la nécropole des Glières le sacrifice et le courage des Résistants et des maquisards, espagnols pour la plupart, encadrés par les chasseurs-alpins du 27^e BCA commandés par le colonel Jean Valette d'Osia.

Leur soulèvement permettra la libération de la Haute-Savoie, le seul département à s'être libéré du joug nazi.

Connaissant les liens historiques qui unissent le duché de Savoie et le comté de Nice, comment pour le savoyard que je suis, ne pas associer dans un même éloge la Résistance du département de la Haute Savoie et de la ville de Nice ?

Nice, hélas, est devenue une ville martyre depuis l'attentat terroriste de masse du 14 juillet 2016 : 86 morts, un demi-millier de blessés ! Nos pensées se tournent vers les familles endeuillées, vers toutes celles et ceux qui restent meurtris dans leur chair et leur cœur. À travers notre association, la communauté du renseignement salue leur dignité ; elle fait ici le serment de ne jamais oublier les victimes innocentes du carnage de la Baie des Anges.

Gageons que « la victorieuse » comme le rappelle l'origine grecque de Nice, « Nikaïa », saura surmonter l'épreuve et donner l'exemple de son courage à la Nation au moment où la guerre surgit à nouveau en Europe.



Bernard Gonzalez, préfet des Alpes-Maritimes, dépose une gerbe aux monuments aux morts de Nice - Photo © JFD

Que soient enfin remerciés, toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillis avec bienveillance pour réussir ce congrès, au premier rang desquels Monsieur Bernard Gonzalez, préfet des Alpes maritimes et Monsieur Christian Estrosi, maire de cette belle ville de Nice, sans oublier bien sûr cet hommage de notre armée de l'Air et de l'Espace avec le passage d'une patrouille de *Rafale* du Normandie-Niemen.

Général François Mermet, Président de l'AASSDN

[1] La **libération de Nice** a lieu le 28 août 1944 à la suite d'une insurrection armée décidée par la Résistance. Les insurgés ne sont qu'une centaine au début de la journée du 28 août, mais l'ampleur qu'a pris le soulèvement en fin de journée pousse l'occupant allemand à évacuer la ville. Les Alliés ne sont pas au courant de l'insurrection et n'aident donc pas les insurgés. Côté niçois, 31 résistants seront tués et 280 seront blessés (Source : [La Bataille de Nice](#) in Wikipedia).

1940-1944 : Pourquoi et comment est née la sécurité militaire ?

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,Affaire Amiral Darlan,BCRA,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Renseignement,Services allemands,Services français
21 novembre 2022

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête.Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire.

par le Colonel Paul PAILLOLE

J'entends et lis, à propos de la Sécurité Militaire, tant d'inexactitudes, parfois aussi tant d'inepties, que, dans l'intérêt de la vérité et pour l'honneur de mes camarades qui en firent un grand service national, je me dois de retracer une fois encore, les raisons et les circonstances de sa création.

C'était en juillet 1942.

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête.

Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire. Du Vigier, Chef du 3ème Bureau et père des G.A.D. (Groupes d'Auto-Défense), Baril, Chef du 2ème Bureau, et bien d'autres, disparaissaient de l'État-Major de l'Armée de Terre ; Ronin, malgré l'habile protection du général Bergeret, devait mettre en veilleuse son S.R. Air. Seul le S.R. Marine sortait à peu près indemne de la vague épuratrice. Il est vrai qu'à cette époque, ce n'étaient pas les aviateurs mais les marins qui occupaient les postes de confiance...

En juin et juillet 1940, j'avais créé le Service de Contre-Espionnage clandestin, camouflé, avec l'aide du Génie Rural, dans l'entreprise des Travaux Ruraux (T.R.). Notre action contre les puissances de l'Axe et la Trahison s'était poursuivie et développée avec une vigoureuse efficacité grâce à la protection des B.M.A. et à leur rôle décisif dans l'appareil répressif militaire.

A n'en pas douter, c'était ce rôle répressif et la confortable " couverture " que les B.M.A. nous offraient qui gênait les Allemands et que Laval n'entendait pas tolérer.

Rivet me fit appeler.

Avec d'Alès et lui, nous examinâmes les conséquences de cette décision et les mesures à prendre pour en atténuer les effets maléfiques.

Certes, les B.M.A., héritiers des B.C.R. (1) , avaient une existence précaire depuis que l'Autorité Militaire avait été, en février 1941, déchargée des Pouvoirs de Police. Elle n'avait plus, pour justifier le maintien de ces organismes, que de mauvais prétextes ; les vrais, encore que soupçonnés par les autorités de fait, demeuraient invouables.

Si, dans cette conjoncture, l'Armée de l'Armistice, en tant que telle, pouvait à la rigueur (comme l'Armée du temps de Paix), se passer des Services de Contre-Espionnage Spécialisés, nos réseaux militaires clandestins de recherches ne pouvaient sans dommage être privés de leur meilleure protection. Quant au C.E. clandestin (T.R.) il ne pouvait renoncer à l'exploitation judiciaire de son travail sur le territoire national. L'un des principes essentiels de notre lutte était précisément de maintenir en France, face aux puissances occupantes, la répression impitoyable de la trahison à leur profit. On sait que les Tribunaux Militaires de la zone sud condamnèrent ainsi plusieurs centaines d'agents de l'Axe dont quarante-deux à la peine de mort.

Faute de pouvoir directement " embrayer " sur la Justice Militaire pour assurer cette action répressive, force était à T.R. de disposer d'un intermédiaire sûr au sein même de l'Armée.

Enfin, élément capital, je savais l'inéluctable et proche action alliée en A.F.N. Il fallait que cette opération décisive soit effectuée avec un maximum de sécurité en matière de C.E. et que les Alliés trouvent dans les territoires libérés, un service organisé capable de remplir les missions de protection qu'exigeraient les circonstances et d'ôter tout prétexte, sinon l'envie, aux services de sécurité amis de s'immiscer dans les affaires françaises.

Je me doutais, au surplus, que l'Armée française d'Afrique, jointe aux Forces Françaises Libres, reprendrait aux côtés des Alliés la lutte contre l'Axe. Il fallait que cette armée possède les moyens élémentaires pour neutraliser les entreprises occultes de l'ennemi et aussi, dans l'hypothèse probable de la remise des Pouvoirs de Police à l'Autorité Militaire, qu'elle dispose d'un organisme propre à seconder le Commandement dans l'exercice de telles attributions.

Toutes ces raisons impliquaient l'existence officielle au sein de l'Armée d'un Service à définir, ainsi que le transfert en A.F.N. d'un personnel supplémentaire qualifié et d'éléments d'archives suffisant pour faire face à la situation nouvelle qu'allait créer le débarquement allié.

En Métropole, où le nouvel organisme devait échapper à l'attention des autorités allemandes et

aux investigations parfois trop zélées de policiers français, la limitation à un ou deux par Division Militaire du nombre des officiers apparemment habilités à traiter des problèmes dits de " Sécurité " était indispensable. Les militaires des B.M.A. dissous, du moins ceux connus pour leur compétence et la rectitude de leurs convictions patriotiques, devaient constituer sans plus tarder les noyaux d'un autre Service clandestin apte à fournir les cadres des organismes officiels de C.E. que la Libération du Territoire devait révéler.

Tel fut le point de départ de la création des SERVICES DE SECURITE MILITAIRE.

Si je me suis quelque peu étendu sur les raisons et les circonstances de cette création, c'est qu'il m'apparaissait essentiel de montrer que jamais nulle autre préoccupation ne nous effleura que de mettre notre Service en condition pour faire face à sa seule mission : NEUTRALISER LES ENTREPRISES OCCULTES DE L'ENNEMI, EN PROTEGER L'ARMEE, ET AUSSI LA NATION TOUT ENTIERE, CONFORMEMENT A LA LOI.

Pour établir ce postulat, il me reste à dire quelques mots de la vie du S.S.M.

Rivet et d'Alès jugèrent que je devais en prendre la responsabilité.

J'étais atterré.

La tâche me paraissait immense et redoutable. Elle impliquait que je devais renoncer au Commandement direct du réseau T.R. où tant de sujets de satisfaction m'étaient prodigués. Tôt ou tard je devrais quitter la France encore occupée et ne plus partager l'existence de mes camarades métropolitains.

Mes objections furent vaines. J'acceptai finalement lorsque, pour me seconder à la tête de T.R., Rivet me donna Laffont et lorsque Bonnefous voulut bien m'assurer qu'il s'adjoindrait à moi, pour mettre sur pied l'organisation nouvelle.

Il restait à convaincre l'État-Major de l'Armée et le Commandant en Chef de la nécessité de donner au S.S.M. cette existence discrète, mais officielle.

Les généraux Verneau (2) et Olleris (3) , Chef et Sous-Chef de l'E.M.A., admirent d'enthousiasme la solution. Elle convenait à leur conception de la résistance militaire et au rôle qu'ils entendaient confier aux Services de C.E.

Le Général Revers et l'Amiral Battet auprès de Darlan firent le reste. Il est vrai que l'Amiral Commandant en Chef se faisait un malin plaisir de contrecarrer les volontés de Laval et que déjà son comportement se teintait de résistance...

Le 24 août 1942 une décision non publiée consacrait officiellement la naissance des Services de Sécurité Militaire. J'en restai le Chef jusqu'au 18 novembre 1944.

A peine avions-nous eu le temps, Bonnefous, mes collaborateurs (4) et moi de jeter dans les

trois Armées (Terre - Mer - Air) les bases de cette organisation, à peine avec Chrétien (5) , avions-nous eu le temps d'étoffer nos moyens en A.F.N. que le débarquement du 8 novembre 1942 intervint.

Il provoqua, on le sait, avec mon départ pour Alger la réalisation d'un organisme de Contre-Espionnage centralisé avec :

- Un service de recherches et d'action C.E. (T.R.);
- Un service d'exploitation C.E. et de protection contre les entreprises occultes de l'ennemi.

(Le S.S.M. englobait en outre la surveillance du Territoire et la Sûreté aux Armées.)

Cette Sécurité Militaire était organisée territorialement dans les zones libérées. Elle disposait d'éléments spécialisés dans toutes les grandes unités. Dans les territoires occupés par l'ennemi le S.S.M. clandestin, dont le Général Navarre fut le Chef, préparait la tâche des B.S.M. libérateurs.

Tout ce monde fut doté en temps utile des moyens indispensables à son travail : documents techniques et administratifs, archives, fonds, etc. Ce ne fut pas une mince affaire. Les textes d'avant-guerre n'avaient pas prévu la situation qui était la nôtre. La bonne volonté ne suppléait pas à l'incompétence de ceux qui prétendaient gouverner. Les finances étaient maigres, les liaisons difficiles, et rare le personnel de qualité. Et puis, il faut l'avouer, les rivalités nées de la trop longue opposition entre Giraud et de Gaulle créaient une ambiance lourde où la méfiance paralysait trop souvent les meilleurs et les plus désintéressés d'entre nous.

Pourtant, de mon P.C. d'El Biar où tant de Généraux commandant de grandes unités vinrent travailler avec moi : Chouteau, H. Martin, du Vigier, Leclerc, Brosset, Granier, etc., je pus mettre sur pied les services indispensables à la Sécurité des Forces de débarquement.

A Londres, avec le Général Bedell-Smith, Chef d'E.-M. d'Eisenhower, et Cheen, chef de son 2ème Bureau, je pus élaborer les conditions de travail des Services de C.E. alliés dans le respect de la souveraineté française.

J'étais intransigeant quant au respect par autrui de nos responsabilités et de nos missions. Réciproquement je ne pouvais admettre une ingérence quelconque du S.S.M. dans des domaines qui ne lui appartenaient pas.

La situation délicate, douloureuse parfois, dans laquelle se trouvait l'Armée du fait des querelles qui divisaient ses Sommets, me faisait tout spécialement un Devoir d'interdire plus que jamais les instructions politiques dans mes services, ou par leur intermédiaire.

C'est parce que malgré les tentations, malgré certaines provocations, le S.S.M. sut généralement respecter cette règle et laisser au Commandement, à chaque échelon, ses responsabilités et ses prérogatives dans la recherche de l'état d'esprit et la protection du moral de sa troupe, qu'il gagna cet élément décisif de son efficacité que fut la confiance de l'Armée et de ses Chefs.

Aussi bien, le 24 avril 1944 (6) à Alger, le général de Gaulle, Président du Comité Français de

Libération, avait personnellement rendu officielle cette conception exclusive et rigoureuse de notre rôle technique. Chef des Armées, il savait bien que l'Autorité du Chef ne se disperse pas. Il avait aussi compris que l'efficacité des Services de Sécurité Militaire ne pouvait souffrir d'équivoque quant au sens et aux points d'application de leurs missions.

Novembre 1944.

La France est libérée. La Victoire est proche.

Pour des raisons que je n'analyserai pas ici, les Services de Sécurité Militaire sont dispersés, mutilés, séparés de T.R., source de leur vie, raison de leur existence.

Je ne peux comprendre ni admettre cette transformation anarchique du Contre-Espionnage en temps de guerre. Je ne peux davantage transiger sur ma conception de notre rôle de soldats au sein des Services Spéciaux.

Je pars.

Un an après je quitterai l'Armée.

(1) Bureaux de Centralisation des Renseignements mis sur pied à la mobilisation dans chaque Région Militaire pour lutter contre les entreprises occultes de l'ennemi.

(2) Mort en déportation

(3) Déporté et décédé

(4) Dont Serot qui créa la Sécurité Air, Delmas, Héliot morts en déportation.

(5) Chef des Services de C.E. en A.F.N.

(6) D.M. N° 8.000 SSM/Org du 24 avril 1944.

1939-1940 : Le commandement militaire a ignoré les renseignements des services spéciaux

Category: 1940 : Invasion de la France, Colonel Paul Paillole, Europe de l'Ouest, Renseignement, Services allemands, Services français, Videos en ligne
21 novembre 2022

Paul Paillole : “La hiérarchie militaire de l’époque devait être responsable du travail des services spéciaux. Ils auraient avoir plus d’attention envers les services et plus d’efficacité vis à vis du pouvoir politique.”

Ancien chef du contre-espionnage français, le colonel Paul Paillole est le fondateur de l’Association des anciens des services spéciaux de la défense nationale. Il est également l’auteur de Services Spéciaux, 1935-1945 (Robert Laffont, 1975) et a, par ses ouvrages, contribué à l’essor de la recherche sur le renseignement en France.

- Voir également : Anecdote de Paul Paillole : quand le pouvoir ignore ses services de renseignement
- A lire : [Comment le commandement militaire français est informé des plans d’invasion allemands](#)

A la mémoire du Colonel Serot : 45 ème anniversaire de sa mort

Category: Colonel André Serot,Extraits de bulletin,Hommages et discours,Renseignement
21 novembre 2022

45 ème Anniversaire de la mort du colonel Serot .

Article paru dans le Bulletin N° 159

Par le colonel Paul PAILLOLE

Le 17 septembre 1948, vers 16 heures, le Colonel André Sérot, médiateur de l’O.N.U. était abattu par une rafale de pistolet-mitrailleur dans le quartier juif de Jérusalem.

Il pressentait son destin.

Sa vision lucide de la situation créée au Moyen-Orient par les Nations Unies, son analyse des caractères, son expérience de plus de vingt ans dans les Services de Renseignements et de Sécurité, son robuste bon sens de Vosgien, tout l’amenait à désespérer de voir un jour la paix dans ces pays de passions et de rivalités livrés à l’aventure par les Nations Unies.

Un jour d’août 1948 il était venu en mission à Paris et m’avait consacré quelques heures. Il m’avait confié ses déceptions devant ce qu’il pensait être sa mission de Paix. Serein, il m’avait dit ses craintes pour l’avenir et aussi pour lui- même

« Mourir à Jérusalem, Paillole, croyez-vous qu’un chrétien puisse avoir une plus belle mort. »
Je ne l’ai plus revu. Un funeste pressentiment me faisait chaque jour écouter les radios, lire les

nouvelles, et puis est venu ce jour fatal où le plus pur, le plus noble, le plus héroïque de nos soldats de la Paix est mort assassiné.

Trois jours avant, le 14 septembre 1948, il écrivait à l'un de ses intimes collaborateurs de la Sécurité Air qu'il avait créée en 1942 et dirigée jusqu'en 1948, une lettre bouleversante de simplicité de vérité et de stoïcisme.

Avec l'autorisation de son destinataire, le Colonel de l'Armée de l'Air Panthène, nous en publions ci-après de larges extraits.

Les anciens retrouveront dans ces lignes le visage de celui qui fut leur chef et qu'ils ont vénéré.

Les plus jeunes et surtout ceux qui ont chaque année rendu hommage au Colonel André Sérot devant sa stèle édifiée dans les locaux de leur service de Sécurité, apprendront à mieux le connaître et à comprendre jusqu'où peut aller l'esprit de sacrifice et la conception élevée du Devoir.

Tous pourront méditer sur le sort prévu, par Sérot et réservé à ce Moyen Orient où s'enlise toujours une Paix impossible.

Jérusalem, 14 septembre 1948.

Mon cher ami,

Aujourd'hui, j'en suis à mon 54^e jour de mon second séjour à Jérusalem. Mais cette seconde trêve n'est pas du tout la même que la précédente, — autrement dit, il n'y a pas de trêve à Jérusalem. Nous avons eu, des journées et des nuits, de véritables batailles et nous nous bornons à enregistrer les coups. L'avant-dernière nuit par exemple, les observateurs, dans le secteur nord ont enregistré plus de 400 coups de mortiers. Cette nuit-ci, c'est la colline de Sion qui a été le centre d'activité.

Et nous sommes en plein dans le bain. Le couvent des Dominicains où j'habite avec huit officiers est en première ligne.

A cinq miles de là, l'Américan School où se trouve mon P.C. et où habitent une vingtaine d'Officiers. Entre les deux une petite butte sur laquelle l'arab legion a installé un Canon de 57 antichars et s'amuse de temps en temps à chatouiller les juifs avec son frère jumeau installé lui de l'autre côté des Dominicains. Et les Juifs les contrebattent à coup de mortiers... Nuit et jour, douze à quatorze observateurs sont en ligne de chaque côté. C'est très dur comme travail, et ce n'est pas sans danger vous le voyez. Jusqu'à présent, nous n'avons eu qu'un seul officier légèrement blessé : Pourvu que ça dure ! Les deux groupes sont coiffés par un capitaine de vaisseau américain. Ce dernier devant rejoindre les Etats-Unis., l'Etat-major de Haïfa m'a demandé si j'acceptais de prendre la direction de l'ensemble du groupe de Jérusalem, soit 80 officiers. J'ai accepté pour mieux défendre les intérêts français. Je dois dire que j'ai une équipe d'officiers, français, excellente dans son ensemble, qui ont décidé de rester à Jérusalem et de ne pas profiter des possibilités de relève qui leur ont été offertes. Car le secteur de Jérusalem a la réputation d'être le secteur dangereux et pénible. Je me contenterai d'envoyer mes officiers en permission de détente à Beyrouth ou ailleurs lorsqu'ils seront fatigués.

J'ai interrompu ma lettre pour aller en liaison. J'apprends à mon retour que je prends

décidément l'ensemble de Jérusalem et dès demain je vais abandonner la ville arabe pour m'installer dans la ville juive. Ça ne m'emballe pas mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Je dois vous dire que la Défense Nationale se désintéresse de nous. Elle a été bien ennuyée lors qu'il a fallu envoyer en Palestine 125 officiers. Mais elle se désintéresse de la mission, les consignes qui nous ont été données sont lamentables « Pas de zèle! Et surtout votre sécurité avant tout ». Qu'on me laisse rire! la sécurité à Jérusalem n'existe pas, on peut recevoir une balle au moment où on s'y attend le moins; et nous vivons dans un secteur qui est battu par les bouches de mortiers. Quant au zèle, il faut bien qu'on vive et on ne peut pas moins faire que d'écouter les doléances des arabes et des juifs. Et pourtant il y a ici une partie importante qui se joue. Les Américains l'ont fort bien compris, ils ont envoyé des généraux, des Capitaines de Vaisseau, des Colonels anciens qui ont pris tout en mains et ont évincé les officiers (suédois) supérieurs incapables. Et nous Français, nous sommes considérés comme des gens de second plan. C'est la raison pour laquelle étant un des rares officiers français ayant un gros poste, j'ai accepté celui encore plus important du groupe total de Jérusalem. Je voudrais y monter une affaire spécifiquement française. Je m'aperçois que je vous raconte des histoires et que j'écris sans me rendre compte que je suis arrivé à la fin de mes deux pages.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas et que vous ne pensiez pas qu'après avoir reçu votre lettre, j'ai voulu, en représailles, vous imposer un pensum. (Entre nous, si j'écris mal et peu lisiblement je crois que vous êtes dans le même cas!)
Cette expédition m'a permis de faire, non seulement un merveilleux voyage, mais un pèlerinage que je n'aurais jamais songé faire. Je peux dire que je connais Jérusalem., la vieille cité et ses environs immédiats, le mont des Oliviers, les jardins, la vallée de Josaphat, la colline de Sion, etc... Tous ces lieux sont devenus pour moi familiers. Jéricho, Bethléem, Emmaüs, que sais-je encore! Et si j'en ai le temps et le loisir, je voudrais avant mon retour voir Naplouse..., Nazareth et le lac de Tibériade. Mais pour cela il faudrait que la paix revienne dans ce malheureux pays. Mais y reviendra-t-elle jamais?

Toute notre bureaucratie se fait en langue anglaise, ce qui ne facilite pas les choses et c'est pour moi un travail supplémentaire d'essayer de comprendre parfaitement les papiers que je signe...
J'ai, paraît-il, fait des progrès en anglais et j'arrive à exprimer des choses pas très compliquées.

Autre question? Combien de temps resterons-nous ici? Je n'en sais rien. Mais plutôt que de ne rien faire à Paris, je préfère rester ici. La vie y est dure et austère, mais je me sens en pleine forme physique et morale.

Ne croyez pas que j'ai coupé les ponts avec le passé! Ma pensée est souvent à Paris vers ce service que j'aurais tant voulu avoir le temps de « peaufiner ».

J'en ai quelques rares nouvelles.

J'en reviens à mes officiers, la moitié sont américains; plusieurs capitaines de frégate et de corvette; j'ai aussi sous mes ordres un Colonel français Commandant le 40e régiment d'artillerie de Verdun; plusieurs Lieutenants-Colonels et Commandants brevetés. Dans l'ensemble tous ont fait très correctement et avec beaucoup de cran un métier dur et risqué.

J'ai aussi quelques belges. Mes relations avec l'Arab Legion sont excellentes, mes relations avec les juifs sont bonnes. Mais le métier est terriblement décevant. Il n'est pas facile de négocier avec de tels adversaires. Nous faisons de notre mieux et je suis un peu effrayé de la responsabilité que je viens d'endosser en acceptant l'ensemble du groupe de Jérusalem. A la grâce de Dieu!

Deux de mes camarades sont morts tragiquement à Gaza, littéralement assassinés par des irréguliers égyptiens. Parmi eux le Lieutenant-colonel Ceren du boulevard Suchet. Lorsque son nom a été donné à la radio, il a été si mal prononcé que certains ont cru que c'était moi la victime.

A Xertigny les gens venaient aux nouvelles à la maison. La nouvelle aurait été infirmée par la presse et mon père en apprenant que j'aurai pu être tué a eu une attaque. Pauvre papa! Je ne sais pas ce que l'année me réserve mais vraiment ce serait une misérable destinée que de perdre la vie ici.

signé : André SEROT.

Article paru dans le Bulletin N° 159

Par le colonel Paul PAILLOLE

Le 17 septembre 1948, vers 16 heures, le Colonel André Sérot, médiateur de l'O.N.U. était abattu par une rafale de pistolet-mitrailleur dans le quartier juif de Jérusalem.

Il pressentait son destin.

Sa vision lucide de la situation créée au Moyen-Orient par les Nations Unies, son analyse des caractères, son expérience de plus de vingt ans dans les Services de Renseignements et de Sécurité, son robuste bon sens de Vosgien, tout l'amenait à désespérer de voir un jour la paix dans ces pays de passions et de rivalités livrés à l'aventure par les Nations Unies.

Un jour d'août 1948 il était venu en mission à Paris et m'avait consacré quelques heures.

Il m'avait confié ses déceptions devant ce qu'il pensait être sa mission de Paix. Serein, il m'avait dit ses craintes pour l'avenir et aussi pour lui-même

« Mourir à Jérusalem, Paillole, croyez-vous qu'un chrétien puisse avoir une plus belle mort. » Je ne l'ai plus revu. Un funeste pressentiment me faisait chaque jour écouter les radios, lire les nouvelles, et puis est venu ce jour fatal où le plus pur, le plus noble, le plus héroïque de nos soldats de la Paix est mort assassiné.

Trois jours avant, le 14 septembre 1948, il écrivait à l'un de ses intimes collaborateurs de la Sécurité Air qu'il avait créée en 1942 et dirigée jusqu'en 1948, une lettre bouleversante de simplicité de vérité et de stoïcisme.

Avec l'autorisation de son destinataire, le Colonel de l'Armée de l'Air Panthène, nous en publions ci-après de larges extraits.

Les anciens retrouveront dans ces lignes le visage de celui qui fut leur chef et qu'ils ont vénéré.

Les plus jeunes et surtout ceux qui ont chaque année rendu hommage au Colonel André Sérot devant sa stèle édifiée dans les locaux de leur service de Sécurité, apprendront à mieux le connaître et à comprendre jusqu'où peut aller l'esprit de sacrifice et la conception élevée du Devoir.

Tous pourront méditer sur le sort prévu, par Sérot et réservé à ce Moyen Orient où s'enlise toujours une Paix impossible.

Jérusalem, 14 septembre 1948.

Mon cher ami,

Aujourd'hui, j'en suis à mon 54^e jour de mon second séjour à Jérusalem. Mais cette seconde trêve n'est pas du tout la même que la précédente, — autrement dit, il n'y a pas de trêve à Jérusalem. Nous avons eu, des journées et des nuits, de véritables batailles et nous nous bornons à enregistrer les coups. L'avant-dernière nuit par exemple, les observateurs, dans le secteur nord ont enregistré plus de 400 coups de mortiers. Cette nuit-ci, c'est la colline de Sion qui a été le centre d'activité.

Et nous sommes en plein dans le bain. Le couvent des Dominicains où j'habite avec huit officiers est en première ligne.

A cinq miles de là, l'Américan School où se trouve mon P.C. et où habitent une vingtaine d'Officiers. Entre les deux une petite butte sur laquelle l'arab legion a installé un Canon de 57 antichars et s'amuse de temps en temps à chatouiller les juifs avec son frère jumeau installé lui de l'autre côté des Dominicains. Et les Juifs les contrebattent à coup de mortiers... Nuit et jour, douze à quatorze observateurs sont en ligne de chaque côté. C'est très dur comme travail, et ce n'est pas sans danger vous le voyez. Jusqu'à présent, nous n'avons eu qu'un seul officier légèrement blessé : Pourvu que ça dure ! Les deux groupes sont coiffés par un capitaine de vaisseau américain. Ce dernier devant rejoindre les Etats-Unis., l'Etat-major de Haïfa m'a demandé si j'acceptais de prendre la direction de l'ensemble du groupe de Jérusalem, soit 80 officiers. J'ai accepté pour mieux défendre les intérêts français. Je dois dire que j'ai une équipe d'officiers, français, excellente dans son ensemble, qui ont décidé de rester à Jérusalem et de

ne pas profiter des possibilités de relève qui leur ont été offertes. Car le secteur de Jérusalem a la réputation d'être le secteur dangereux et pénible. Je me contenterai d'envoyer mes officiers en permission de détente à Beyrouth ou ailleurs lorsqu'ils seront fatigués.

J'ai interrompu ma lettre pour aller en liaison. J'apprends à mon retour que je prends décidément l'ensemble de Jérusalem et dès demain je vais abandonner la ville arabe pour m'installer dans la ville juive. Ça ne m'emballe pas mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Je dois vous dire que la Défense Nationale se désintéresse de nous. Elle a été bien ennuyée lors qu'il a fallu envoyer en Palestine 125 officiers. Mais elle se désintéresse de la mission, les consignes qui nous ont été données sont lamentables « Pas de zèle! Et surtout votre sécurité avant tout ». Qu'on me laisse rire! la sécurité à Jérusalem n'existe pas, on peut recevoir une balle au moment où on s'y attend le moins; et nous vivons dans un secteur qui est battu par les bouches de mortiers. Quant au zèle, il faut bien qu'on vive et on ne peut pas moins faire que d'écouter les doléances des arabes et des juifs. Et pourtant il y a ici une partie importante qui se joue. Les Américains l'ont fort bien compris, ils ont envoyé des généraux, des Capitaines de Vaisseau, des Colonels anciens qui ont pris tout en mains et ont évincé les officiers (suédois) supérieurs incapables. Et nous Français, nous sommes considérés comme des gens de second plan. C'est la raison pour laquelle étant un des rares officiers français ayant un gros poste, j'ai accepté celui encore plus important du groupe total de Jérusalem. Je voudrais y monter une affaire spécifiquement française. Je m'aperçois que je vous raconte des histoires et que j'écris sans me rendre compte que je suis arrivé à la fin de mes deux pages.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas et que vous ne pensiez pas qu'après avoir reçu votre lettre, j'ai voulu, en représailles, vous imposer un pensum. (Entre nous, si j'écris mal et peu lisiblement je crois que vous êtes dans le même cas!) Cette expédition m'a permis de faire, non seulement un merveilleux voyage, mais un pèlerinage que je n'aurais jamais songé faire. Je peux dire que je connais Jérusalem., la vieille cité et ses environs immédiats, le mont des Oliviers, les jardins, la vallée de Josaphat, la colline de Sion, etc... Tous ces lieux sont devenus pour moi familiers. Jéricho, Bethléem, Emmaüs, que sais-je encore! Et si j'en ai le temps et le loisir, je voudrais avant mon retour voir Naplouse..., Nazareth et le lac de Tibériade. Mais pour cela il faudrait que la paix revienne dans ce malheureux pays. Mais y reviendra-t-elle jamais?

Toute notre bureaucratie se fait en langue anglaise, ce qui ne facilite pas les choses et c'est pour moi un travail supplémentaire d'essayer de comprendre parfaitement les papiers que je signe... J'ai, paraît-il, fait des progrès en anglais et j'arrive à exprimer des choses pas très compliquées.

Autre question? Combien de temps resterons-nous ici? Je n'en sais rien. Mais plutôt que de ne rien faire à Paris, je préfère rester ici. La vie y est dure et austère, mais je me sens en pleine forme physique et morale.

Ne croyez pas que j'ai coupé les ponts avec le passé! Ma pensée est souvent à Paris vers ce service que j'aurais tant voulu avoir le temps de « peaufiner ».

J'en ai quelques rares nouvelles.

J'en reviens à mes officiers, la moitié sont américains; plusieurs capitaines de frégate et de corvette; j'ai aussi sous mes ordres un Colonel français Commandant le 40e régiment d'artillerie de Verdun; plusieurs Lieutenants-Colonels et Commandants brevetés. Dans l'ensemble tous ont fait très correctement et avec beaucoup de cran un métier dur et risqué.

J'ai aussi quelques belges. Mes relations avec l'Arab Legion sont excellentes, mes relations avec les juifs sont bonnes. Mais le métier est terriblement décevant. Il n'est pas facile de négocier avec de tels adversaires. Nous faisons de notre mieux et je suis un peu effrayé de la responsabilité que je viens d'endosser en acceptant l'ensemble du groupe de Jérusalem. A la grâce de Dieu!

Deux de mes camarades sont morts tragiquement à Gaza, littéralement assassinés par des irréguliers égyptiens. Parmi eux le Lieutenant-colonel Ceren du boulevard Suchet. Lorsque son nom a été donné à la radio, il a été si mal prononcé que certains ont cru que c'était moi la victime.

A Xertigny les gens venaient aux nouvelles à la maison. La nouvelle aurait été infirmée par la presse et mon père en apprenant que j'aurai pu être tué a eu une attaque. Pauvre papa! Je ne sais pas ce que l'année me réserve mais vraiment ce serait une misérable destinée que de perdre la vie ici.

signé : André SEROT.

René Bousquet : le livre de P Froment (1994)

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Livres et publications,Renseignement,Services allemands

21 novembre 2022

Par le Colonel Paul PAILLOLE

Une vie et un procès riches en enseignements.

«C'est un livre sérieux et honnête)), ainsi François Mitterrand appréciait « Une Jeunesse Française » (Editions Fayard) au lendemain de la parution de l'ouvrage que Pierre Pean lui consacre. Je peux en dire autant du livre de Pascale Froment qui, entre autres révélations sur la vie publique et privée de René Bousquet, apporte de nouvelles lumières sur ses relations privilégiées avec le chef de l'Etat. Mais là n'est pas mon propos.

Le 8 juin 1992, l'ancien Secrétaire d'Etat à la police de Vichy était abattu dans son domicile parisien. L'action publique tendant à déférer René Bousquet devant la cour d'Assises pour crimes contre l'humanité était éteinte.

Sa responsabilité dans le domaine de la Défense Nationale qui fut le nôtre, ne l'est pas. Le 23 juin 1949, le crime «d'intelligence avec l'ennemi» n'ayant pas été retenu contre lui, Bousquet était condamné par la Haute Cour à la peine dérisoire de cinq ans de dégradation nationale dont il était, aux applaudissements de la foule (?), aussitôt relevé par la même juridiction.

Pascale Froment a le mérite d'analyser scrupuleusement l'instruction, le déroulement et la conclusion de cet étrange procès.

Dans le «ras-le-bol» général qui, quatre ans après la libération, pesait lourdement sur les derniers procès de l'épuration, René Bousquet a pu user de multiples relations, mettre en avant des actes de résistance (?) et bénéficier de la faiblesse d'une accusation pourtant révélatrice d'une intelligence avec l'ennemi que devait confirmer quarante ans plus tard, le dépouillement des archives allemandes saisies à Koblenz **(1)**.

Je fus, en fait, le seul témoin à charge. Je dénonçais les effets dévastateurs de l'intrusion en zone libre, à la veille du débarquement allié en A.F.N. le 8 novembre 1942, des équipes du S.D. et de l'Abwehr, guidées et secondées par des policiers français mis à leur disposition par le Secrétaire Général pour la police. Dans cette phase cruciale de l'évolution du conflit, anglais et américains allaient être ainsi frustrés d'informations sur les réactions de la Wehrmacht, tandis que de valeureux patriotes étaient arrêtés, livrés à l'ennemi et déportés avec le concours des policiers français de Bousquet.

Que pouvait peser ma seule voix d'officier à la retraite, représentant isolé de réseaux de résistance et de renseignements issus d'une armée vaincue, dans ce prétoire engorgé de voyeurs, face à des jurés, ignorants pour la plupart des drames de l'occupation, indifférents à la notion de Défense Nationale et souvent de tendances politiques proches de celles de Bousquet...

Ainsi la Haute Cour l'acquittait. Je connais des dizaines de lampistes qui allèrent au poteau pour moins que cela... Le livre de Pascale Froment abonde en détails révélateurs d'une personnalité ambiguë, évoluant avec désinvolture au fil des temps dans une société toujours plus permissive, j'en retiens essentiellement, pour ma part, les pages d'où émergent avec quelques tares fondamentales de cette société, l'indifférence d'une élite à la notion de Défense

et de Trahison.

(1) Rapport de Himmler à Hitler du 26 décembre 1942 sur l'arrestation de notre réseau d'écoutes sur le câble de la Wehrmacht Paris-Berlin, à la suite de la dénonciation spontanée de Bousquet à Oberg, chef de la police allemande en France.

Extrait du Bulletin : Roger Lafont (Verneuil) et " Saga Verneuil (2) "

Category: Archives du site, Europe de l'Ouest, Renseignement, Services allemands
21 novembre 2022

Introduction du Colonel Paul PAILLOLE

" La Saga VERNEUIL " (2) , par le Colonel Paul BERNARD

Qui mieux que nombre des membres de notre Association pourrait apporter le témoignage d'événements vécus ou le fruit de leurs recherches, cette rubrique leur est ouverte sans exclure évidemment les signatures qui voudront bien nous confier leurs travaux.

Dans le Bulletin N° 155 du 3° trimestre 1992, nous avons publié les souvenirs du Colonel Bernard qui fut l'un des plus intimes collaborateurs du Colonel Roger Lafont, le prestigieux Verneuil, chef de notre réseau de Contre-espionnage clandestin (T.R.) d'août 1942 à 1945, puis patron incontesté et respecté du Service 23 du S.D.E.C.E.

Sous le titre « La Saga Verneuil », le Colonel Bernard expose les conditions difficiles dans lesquelles Lafont prit la tête de notre réseau de C.E. et l'œuvre accomplie avec une maîtrise exceptionnelle.

Cette maîtrise était, certes, inspirée par une nature pondérée, prudente, douée d'un instinct infaillible et d'une force de caractère peu commune, mais aussi par une expérience de la recherche et de l'espionnage, acquise bien avant la 2e guerre mondiale. Sa technique du Contre-espionnage rodée face à l'Abwehr dans les années trente, valurent à Lafont une réputation « flatteuse » Outre-rhin mais aussi un dossier épais de la police allemande concluant au danger qu'il représentait et à la nécessité de le neutraliser.

C'est cette antériorité dans le métier, que le Colonel Bernard évoque pour nous, avec toute l'admiration et le respect qu'il porte à son ancien patron.

Cette évocation vient à son heure pour tirer de l'oubli non seulement une grande figure de Soldat, mais aussi les enseignements de l'Histoire en matière de Sécurité et de Renseignement.

« LA SAGA VERNEUIL » (suite et fin)

par le Colonel Paul BERNARD

LES ORIGINES DE MA VOCATION POUR LE C.E.

J'ai fait la connaissance du Colonel Lafont alors que, sous le pseudonyme de « Capitaine Bernard », il commandait, à Forbach, une antenne de notre Poste S.R. de Metz.

C'était au début de 1932.

A cette époque les Allemands essayaient de voler, à Saint-Avold où je tenais garnison, des fusils-mitrailleurs du modèle récemment adopté par l'armée française (F.M. 27-29).

C'était la première fois qu'il m'était donné de voir opérer les Services Spéciaux français et leur maestria m'avait beaucoup frappé. C'est parce que j'avais eu en cette occasion la preuve de leur efficacité que j'ai sollicité l'honneur de les rejoindre lorsque je me suis rendu compte, en novembre 1940, qu'une poursuite efficace de la lutte contre les Allemands ne pouvait se concevoir que dans le cadre d'un organisme clandestin solidement structuré. Or, à l'époque, de tels organismes n'étaient pas nombreux il n'y avait encore ni maquis, ni O.R.A. et les réseaux de renseignement d'obédience gaulliste démarraient à peine. Je devais choisir entre les 3 seuls organismes déjà lancés dans la Résistance que je pouvais facilement toucher:

— Services Spéciaux Militaires (réseaux clandestins S.R. et C.E.)

— Services de Camouflage du Matériel (C.D.M.)

— Réseau britannique du Commandant Maurice Buckmaster (réseau auquel s'était inscrit un de mes anciens camarades de la I^o demi-brigade de Chasseurs).

Mon choix des Services Spéciaux français était d'autant plus normal que j'avais eu la chance, fin août 1940, d'aider un des officiers de T.R. 112, le Capitaine Rigaud à recruter d'excellents agents.

J'avoue que ce choix était également inspiré par le souvenir précis que j'avais gardé de mon premie...

Extrait du Bulletin : Pourquoi et comment

est née la Sécurité Militaire

Category: Archives du site, Europe de l'Ouest, Général Louis Rivet, Services allemands
21 novembre 2022

par le Colonel Paul PAILLOLE

J'entends et lis, à propos de la Sécurité Militaire, tant d'inexactitudes, parfois aussi tant d'inepties, que, dans l'intérêt de la vérité et pour l'honneur de mes camarades qui en firent un grand service national, je me dois de retracer une fois encore, les raisons et les circonstances de sa création.

C'était en juillet 1942.

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête.

Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire. Du Vigier, Chef du 3ème Bureau et père des G.A.D. (Groupes d'Auto-Défense), Baril, Chef du 2ème Bureau, et bien d'autres, disparaissaient de l'État-Major de l'Armée de Terre ; Ronin, malgré l'habile protection du général Bergeret, devait mettre en veilleuse son S.R. Air. Seul le S.R. Marine sortait à peu près indemne de la vague épuratrice. Il est vrai qu'à cette époque, ce n'étaient pas les aviateurs mais les marins qui occupaient les postes de confiance...

En juin et juillet 1940, j'avais créé le Service de ContreEspionnage clandestin, camouflé, avec l'aide du Génie Rural, dans l'entreprise des Travaux Ruraux (T.R.). Notre action contre les puissances de l'Axe et la Trahison s'était poursuivie et développée avec une vigoureuse efficacité grâce à la protection des B.M.A. et à leur rôle décisif dans l'appareil répressif militaire.

A n'en pas douter, c'était ce rôle répressif et la confortable " couverture " que les B.M.A. nous offraient qui gênait les Allemands et que Laval n'entendait pas tolérer.

Rivet me fit appeler.

Avec d'Alès et lui, nous examinâmes les conséquences de cette décision et les mesures à prendre pour en atténuer les effets maléfiques.

Certes, les B.M.A., héritiers des B.C.R. (1), avaient une existence précaire depuis que l'Autorité Militaire avait été, en février 1941, déchargée des Pouvoirs de Police. Elle n'avait plus, pour justifier le maintien de ces organismes, que de mauvais prétextes ; les vrais, encore que soupçonnés par les autorités de fait, demeuraient inviolables.

Si, dans cette conjoncture, l'Armée de l'Armistice, en tant que telle, pouvait à la rigueur (comme l'Armée du temps de Paix), se passer des Services de Contre-Espionnage Spécialisés, nos réseaux militaires clandestins de recherches ne pouvaient sans dommage être privés de

leur meilleure protection. Quant au C.E. clandestin (T.R.) il ne pouvait renoncer à l'exploitation judiciaire de son travail sur le territoire national. L'un des principes essentiels de notre lutte était précisément de maintenir en France, face aux puissances occupantes, la répression impitoyable de la trahison à leur profit. On sait que les Tribunaux Militaires de la zone sud condamnèrent ainsi plusieurs centaines d'agents de l'Axe dont quarante-deux à la peine de mort.

Faute de pouvoir directement " embrayer " sur la Justice Militaire pour assurer cette action répressive, force était à T.R. de disposer d'un intermédiaire sûr au sein même de l'Armée.

Enfin, élément capital, je savais l'inéluctable et proche action alliée en A.F.N. Il fallait que cette opération décisive soit effectuée avec un maximum de sécurité en matière de C.E. et que les Alliés trouvent dans les territoires libérés, un service organisé capable de remplir les missions de protection qu'exigeraient les circonstances et d'ôter tout prétexte, sinon l'envie, a...

Histoire : “de l’Armistice à la victoire” (Paul Paillole)

Category: Archives du site, Colonel Paul Paillole, Général Louis Rivet, Guerre d'Indochine (1946-1954)
21 novembre 2022

Article paru dans le Bulletin N° 1 - avril/mai 1954

par le Colonel Paul PAILLOLE, Président national fondateur

Dès l'ouverture de la séance de la 1ère Assemblée Générale, le Colonel PAILLOLE, après avoir “présenté” les membres du Bureau provisoire, a fait un large historique de ce qui fut NOTRE COMBAT.

Nous sommes certains de répondre à un voeu unanime en ouvrant ce Bulletin par de larges extraits de cette allocution.

Le Général RIVET a bien voulu accepter la Présidence d'Honneur de notre Association. Je lui en exprime toute notre déférente gratitude.

En lui proposant cette charge, votre Bureau Provisoire a pensé que nulle autre personnalité ne pouvait mieux synthétiser l'esprit de l'Amicale et unir ses adhérents.

Le Général RIVET a consacré plus d'un quart de siècle au même combat que nous.

Bien avant la Défaite, il nous a montré le chemin de l'Honneur et de la Résistance.

Il représente beaucoup plus que la saine tradition d'un passé sur lequel on néglige trop souvent de méditer.

Mon Général, si vous êtes aimé et respecté de tous, c'est que nous trouvons en vous ce que, trop souvent, nous cherchons vainement hors de vous : la sérénité et la sûreté du jugement, la générosité du coeur, l'esprit distingué, ouvert à tout ce qui est bien, et par-dessus tout ce sens mesuré du Devoir et du Patriotisme de bon aloi. Entre la modestie, la dignité de votre comportement permanent, et les bruyantes démonstrations des "vocations tardives", nous avons fait un choix. (vifs applaudissements)

"L'Assemblée ratifie à mains levées la décision de son Bureau Provisoire et confirme la désignation du Général RIVET comme Président d'Honneur de l'Amicale".

Le Général NAVARRE, Commandant en Chef en INDOCHINE, est notre 2ème Président d'Honneur. Il fut le Chef prestigieux du S.S.M. précurseur en France en 1943 et 1944. Il nous a fortement encouragé pour la création de cette Amicale. Tout récemment, en me retournant son pouvoir pour 1ère élection du Conseil d'Administration, il m'écrivait " Évidemment, je ne pourrai pas venir: mais je serai de coeur avec vous" .

Une fois de plus, dans une situation difficile pour la France, le Général NAVARRE fait face à ses responsabilités avec son impressionnante lucidité et son sens aigu de l'action. Sa présence en INDOCHINE signifie que rien ne sera négligé pour arriver à une solution militaire intelligente et honorable (vifs applaudissements)

Je reçois, à l'instant, ce télégramme de SAÏGON
"De la part du Colonel MADRE, Chef du Service de Sécurité de la Défense Nationale - Les Anciens du SSM/TR actuellement en Indochine, s'associent avec moi aux camarades réunis ce soir à Paris et regrettant de ne pouvoir se joindre à eux, leur adressent leur très cordial souvenir". (applaudissements)

Après vous avoir présenté vos deux Présidents d'Honneur, j'ai hésité sur l'opportunité d'aller plus avant et de vous présenter individuellement.
La tentation était forte :
Toute l'histoire du service et quelle Histoire ,...,,

Et puis cela m'eut permis de vous remercier les uns après les autres d'être venus, en dépit de vos occupations et malgré les distances : comme Madame Denise LARROQUE qui détient sans doute le record puisqu'elle nous arrive de RABAT.

Extrait du Bulletin : Vichy et Résistance

Category: Archives du site
21 novembre 2022

par le Colonel Paul PAILLOLE

L'actualité remet périodiquement en évidence le rôle néfaste et trop souvent coupable de certains fonctionnaires, civils ou militaires, durant l'occupation.

Avec tristesse sinon écoeurement, nos Services ont dû remettre à la Justice le sort de ceux de nos compatriotes coupables d'avoir servi l'ennemi en utilisant les moyens que leur conférait leur situation. Attitude d'autant plus condamnable qu'elle était celle de fonctionnaire parfois haut placés.

Des faits aussi répréhensibles que la trahison ou le crime contre l'humanité révoltent aujourd'hui une opinion, sensibilisée - sans grandes nuances - par des médias avides de scandales.

Cinquante ans après, ils apparaissent comme la conséquence inéluctable et généralisée de la politique de collaboration de Vichy. Dès lors ils entraînent, souvent et trop vite, l'opprobre sur l'ensemble de ceux qui, à des titres divers, ressortissaient de la fonction publique de 1940 à 1944.

Un sentiment d'équité, face à l'Histoire, nous fait un devoir d'en appeler à de tels jugements. Trop rapides, trop brutaux, maladroitement répandus, ils ne peuvent que nuire à l'image d'une France qui, malgré sa défaite et les tortures de l'occupation, sut trouver dans tous ses milieux sociaux et professionnels la force de résister et de défendre son honneur.

Ainsi, allant de la complicité prudente à la volonté affirmée de lutter contre l'ennemi, de nombreux fonctionnaires et militaires furent associés au combat clandestin : actions ponctuelles, isolées, parfois anonymes, actions organisées, permanentes, avec le double risque de la répression impitoyable et de l'incompréhension par l'opinion ignorante des réalités. Plus les responsabilités étaient élevées dans la hiérarchie vichysoise, plus le " jeu " était délicat, ambigu...

Pour illustrer notre propos, nous avons fait appel à deux témoignages :

- l'un posthume, celui du grand Français que fut dans les échelons les plus élevés de la Police de Vichy, notre regretté ami, Pierre Mondanel ;

- l'autre de notre camarade Guy de Saint-Hilaire. Fonctionnaire à un rang plus modeste, il retrace avec sincérité ce que fut son existence de résistant, puis de Chef de Réseau des Forces Françaises Combattantes, Kléber-Marco ». Nous lui sommes reconnaissants de sa contribution à notre effort de VERITE.

Avant de livrer à nos lecteurs ces témoignages, je voudrais, en guise de conclusion de cette introduction, rappeler deux faits :

1) Les Réseaux de résistance militaires **(1)**, tous homologués aux Forces Françaises combattantes entre Juillet et septembre 1940 furent, quoiqu'en pensent les falsificateurs de l'Histoire, les premiers réseaux français à se lancer dans la lutte clandestine contre l'Axe et à

renseigner les Alliés.

Ils durent leur rapide efficacité aux concours spontanés qu'ils trouvèrent dans l'Armée de l'Armistice, sa Gendarmerie, la Justice Militaire, l'Administration, les Affaires Étrangères, et la Police.

2) Les deux principaux groupes de Résistance Français existant à la fin de 1940, n'ont vu le jour et n'ont pu s'épanouir qu'avec les initiatives et l'apport des militaires de l'Armée de l'Armistice :

- " Combat " du Capitaine Henri Frenay.

- " Alliance " des Commandants Loustaunau-Lacau et Faye, avec Marie-Madeleine épouse du Capitaine Meric.

Une abondante littérature **(2)** parfois stupidement qualifiée d'hagiographique par les détracteurs habituels de l'Armée, , authentifie ce qui précède. J'en conseille la lecture.

PIERRE MONDANEL, UN ...